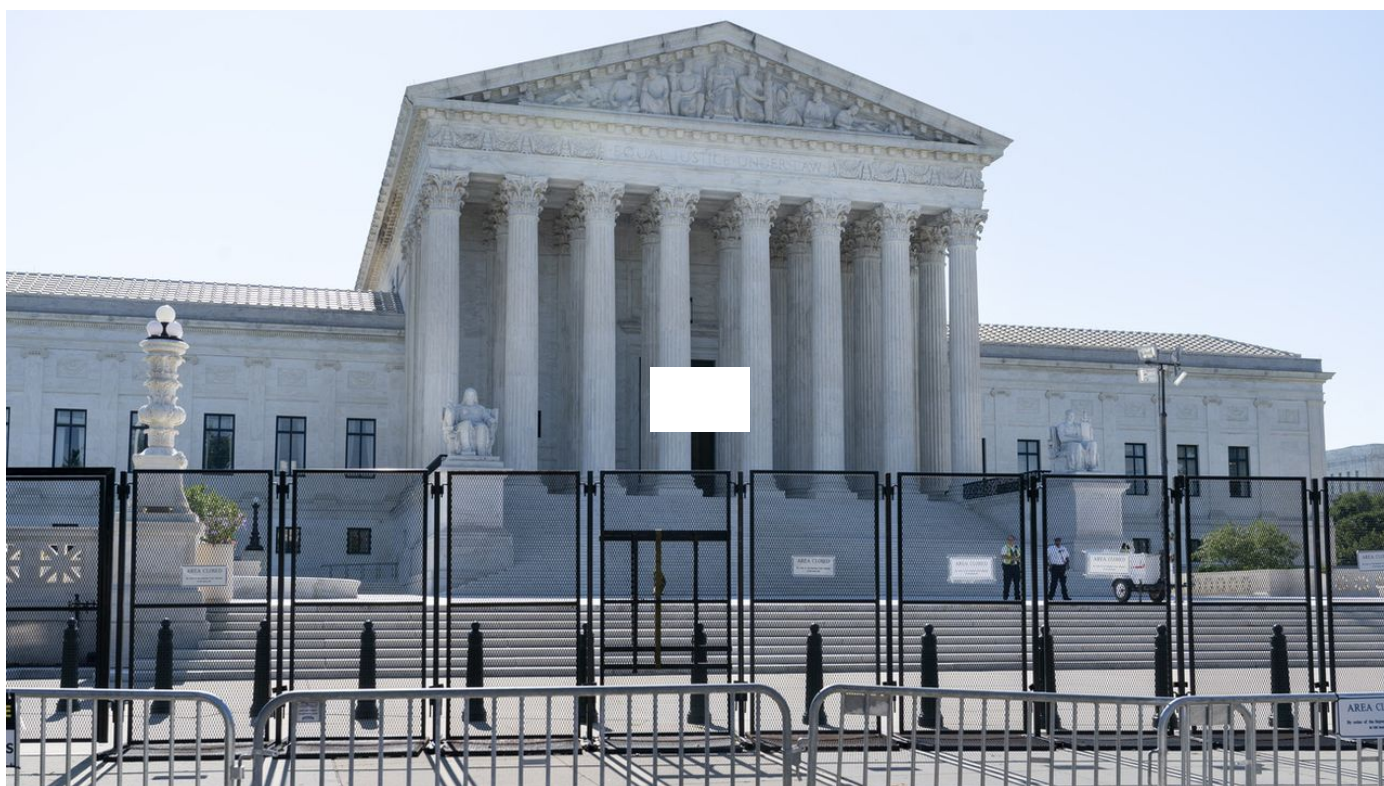


Monde

Modifié à 07:48

## La Cour suprême américaine proche de mettre un terme à la discrimination positive sur les campus



Aux Etats-Unis, la Cour suprême critique la discrimination positive sur les campus / La Matinale / 1 min. / aujourd'hui à 06:22

**La très conservatrice Cour suprême des Etats-Unis a semblé prête lundi à mettre un terme aux programmes de discrimination positive à l'université. Ce serait un nouveau demi-tour historique après son revirement sur l'avortement.**

La Cour suprême a consacré, de manière exceptionnelle, près de cinq heures d'audience aux procédures d'admission dans les plus vieilles universités privée et publique du pays, celles d'Harvard et de Caroline du Nord.

Comme nombre d'établissements très sélectifs, elles prennent en compte la couleur de la peau ou l'origine ethnique de leurs candidats dans l'évaluation de leurs dossiers. L'objectif est de corriger les inégalités issues du passé ségrégationniste des Etats-Unis et d'augmenter la part des étudiants noirs, hispaniques ou amérindiens dans l'enseignement supérieur.

Ces politiques, dites de discrimination positive, ont toujours été très critiquées dans les milieux conservateurs qui les jugent onques et y voient du "racisme inversé"

## De profondes divisions à la Haute Cour

Saisie à plusieurs reprises depuis 1978, la Cour suprême a interdit les quotas, mais a autorisé les universités à prendre en compte, parmi d'autres, les critères raciaux, en jugeant que la recherche d'une plus grande diversité sur les campus était "légitime". La haute Cour a à nouveau été sollicitée récemment pour prendre position, certains jugeant qu'utiliser de tels critères était source de divisions.

La Cour suprême a semblé vouloir changer la loi, mais n'a pas encore pris de décision définitive, les débats montrant de profondes divisions. La haute juridiction n'a en effet jamais été aussi diverse qu'aujourd'hui avec deux magistrats afro-américains et une hispanique, mais une solide majorité conservatrice (six juges sur neuf).

### « Quels sont les bénéfices académiques d'une plus grande diversité? »

Clarence Thomas, juge à la Cour suprême

"Quels sont les bénéfices académiques d'une plus grande diversité?", a interrogé avec insistance le juge noir Clarence Thomas, un détracteur des programmes de discrimination positive dont il a pourtant bénéficié pour étudier à la prestigieuse université de Yale. Harvard a utilisé "la diversité comme subterfuge" pour écarter les étudiants juifs dans les années 30, a pour sa part relevé le juge Neil Gorsuch.

"Utiliser des classifications raciales est dangereuse, il doit y avoir un point final", a pour sa part insisté la juge Amy Coney Barrett, en rappelant que la Cour avait elle-même imaginé que ces politiques ne seraient plus nécessaires dans 25 ans.

### Des effets "dévastateurs" avancés

Les trois juges progressistes ont eux tenté de défendre le statu quo. Les critères racio-ethniques "ne sont jamais les seuls pris en compte" et les étudiants fournissent ces données "sur une base volontaire", a souligné la juge afro-américaine Ketanji Brown Jackson qui s'est récusée dans le dossier d'Harvard parce qu'elle a siégé au conseil de surveillance de l'établissement.

### « La place des minorités va s'effondrer »

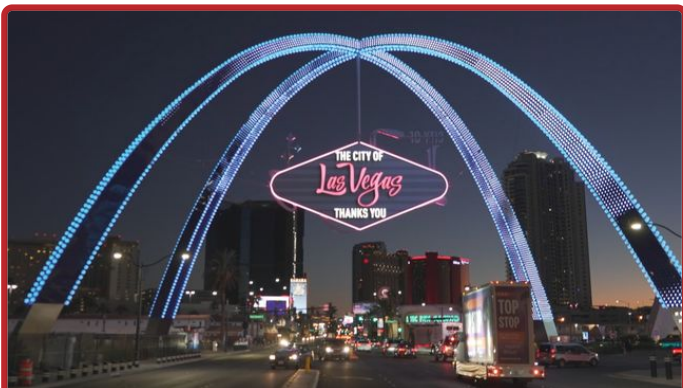
Elena Kagan, juge à la Cour suprême

Si les universités n'ont plus le droit de prendre en compte des critères ethno-raciaux, "la place des minorités va s'effondrer", a ajouté la juge Elena Kagan, en soulignant que les campus servaient "de viviers pour les leaders du pays". Une telle décision "aurait des effets dévastateurs", a ajouté Elizabeth Prelogar, qui leur a apporté son soutien au nom du gouvernement du proutident démocrate Joe Biden.

La Cour suprême doit rendre sa décision avant la fin juin 2023.

afp/boi

## À consulter également



### L'électorat hispanique très courtisé avant les "midterms" aux Etats-Unis

Monde

Le 17 octobre 2022



### Après l'avortement, la Cour suprême des Etats-Unis fait sa rentrée avec des dossiers brûlants

Monde

Le 5 octobre 2022



### Podcast -Jusqu'ou peut aller la Cour suprême ?

Monde

Le 28 juin 2022



### La Cour suprême des Etats-Unis révoque le droit fédéral à l'avortement

Monde

Le 24 juin 2022

## À propos de la RTS

A propos

FAQ

Conditions générales

Charte de confidentialité

Gérer les paramètres relatifs aux cookies

Contact

Travailler à la RTS

Communiqués de presse

Play Suisse

Recevoir nos programmes

Comment écouter nos podcasts

Ventes aux professionnels

Visiter les studios

Assister aux émissions

La Boutique RTS

RTS Avec Vous

SSR Suisse Romande

Médiation

Jurisprudence

SRF | RSI | RTR | SWI

